6211-19-030

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement Québec & &

Rapport 358

## Projet de construction d'un complexe de liquéfaction de gaz naturel à Saguenay

## **ERRATUM**

- À la page 59, nous aurions dû lire :

Selon quelques intervenants, il serait avisé de produire de l'hydrogène au Québec plutôt que du gaz naturel liquéfié. Selon un premier citoyen, la production d'hydrogène au Québec permettrait de neutraliser les émissions de CO<sub>2</sub> du complexe de liquéfaction (Roger Boivin, DM1585, p. 5). Affirmant que le prix des voitures propulsées à l'hydrogène baisse, un deuxième participant propose de profiter d'un marché potentiel en produisant et en exportant de l'hydrogène (François Privé, DM1783, p. 2 PDF). D'autres suggèrent de consacrer l'électricité consommée par le projet Énergie Saguenay à la production d'hydrogène, car il s'agirait-là d'un moyen exemplaire d'exporter notre électricité (Daniel Rochefort, DM1789, p. 1 et 2, Bernard Bourget, DM1935, p. 10).

- À la page 283, nous aurions dû lire :

La plupart de ses tenants [démocratie représentative participative] admettent en effet que la prise de décision politique elle-même reste le monopole des élus. (Bacqué, Rey et Sintomer, 2005, p. 36).